

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 03519 Numéro SIREN : 485 281 299 Nom ou dénomination : A.C.E.TECH (ACTIVITE DE CONSEILS ET D'ETUDES TECHNIQUES)
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2021 sous le numéro de dépôt 25682



SAS A.C.E TECH

9 Avenue de Morsang

91360 VILLEMORISSON SUR ORGE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Certifié conforme
Par le président
Serge SAUVIER

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 412	1 412				
	Autres immobilisations corporelles	159 445	95 572	63 872	56 426	7 447	13.20
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	15 000		15 000	15 000		
	Total II	175 857	96 984	78 872	71 426	7 447	10.43
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	26 950		26 950		26 950	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	11 573		11 573		11 573	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 776 145	18 330	1 757 815	1 898 341	-140 525	-7.40
	Autres créances	158 267		158 267	382 866	-224 599	-58.66
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	62 607		62 607	439 705	-377 098	-85.76
	Charges constatées d'avance (3)	55 246		55 246	26 622	28 624	107.52
	Total III	2 090 788	18 330	2 072 458	2 747 534	-675 076	-24.57
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 266 645	115 314	2 151 331	2 818 959	-667 629	-23.68

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2021 12	Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	580 070	555 856	24 214	4.36
	Report à nouveau	104 076	104 076		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	32 975	24 214	8 761	36.18
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	827 121	794 147	32 975	4.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	26 320	26 320		
	Total III	26 320	26 320		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	648 468	1 227 508	-579 041	-47.17
	Dettes fiscales et sociales	576 629	728 097	-151 467	-20.80
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	72 792	42 888	29 904	69.73
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 297 889	1 998 493	-700 604	-35.06
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 151 331	2 818 959	-667 629	-23.68

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 297 889 1 998 493

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 411 271		2 411 271	3 484 931	-1 073 660	-30.81
Chiffre d'affaires NET	2 411 271		2 411 271	3 484 931	-1 073 660	-30.81
Production stockée			26 950		26 950	
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			44 789	11 538	33 251	288.18
Autres produits			1 217	10	1 207	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 484 227	3 496 479	-1 012 252	-28.95
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			806 106	1 950 175	-1 144 069	-58.66
Impôts, taxes et versements assimilés			33 137	26 314	6 823	25.93
Salaires et traitements			1 098 251	997 110	101 141	10.14
Charges sociales			441 843	396 952	44 891	11.31
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 109	18 327	-3 218	-17.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				18 330	-18 330	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			39 885	21 279	18 606	87.44
Total des Charges d'exploitation (II)			2 434 332	3 428 488	-994 156	-29.00
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			49 894	67 991	-18 097	-26.62
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2021	31/03/2020	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 143	3 109	-1 966	-63,25
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 143	3 109	-1 966	-63,25
2. Résultat financier (V-VI)	-1 143	-3 109	1 966	63,25
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	48 752	64 882	-16 131	-24,86
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 555		1 555	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 000		1 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 555		2 555	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 021	4 218	-197	-4,66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		26 726	-26 726	-100,00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 021	30 944	-26 923	-87,00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 466	-30 944	29 478	95,26
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	14 311	9 724	4 587	47,17
Total des produits (I+III+V+VII)	2 486 782	3 496 479	-1 009 697	-28,88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 453 807	3 472 265	-1 018 458	-29,33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	32 975	24 214	8 761	36,18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

3 350 29 135

JLPEC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 151 330.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 411 270.77 Euros et dégageant un bénéfice de 32 974.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif méritant une information particulière, hormis les effets de la crise sanitaire mentionnés ci-après, n'est survenu au cours de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'activité de l'exercice a été, comme l'ensemble du secteur du bâtiment, impactée par l'épidémie du COVID 19.

La société a mis en oeuvre différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre son activité.

La société ACETECH a eu recours au dispositif de chômage partiel durant l'exercice et a bénéficié de 70 878 € d'aide de la DRFIP Ile De France à ce titre.

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 412		
Installations générales agencements aménagements divers	48 895		4 482
Matériel de transport	18 468		15 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	74 239		3 074
TOTAL	143 014		22 556
Prêts, autres immobilisations financières	15 000		
TOTAL	15 000		
TOTAL GENERAL	158 014		22 556

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 412	1 412
Installations générales agencements aménagements divers			53 377	53 377
Matériel de transport		4 713	28 755	28 755
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			77 313	77 313
TOTAL		4 713	160 857	160 857
Prêts, autres immobilisations financières			15 000	15 000
TOTAL			15 000	15 000
TOTAL GENERAL		4 713	175 857	175 857

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 412			1 412
Installations générales agencements aménagements divers	7 584	5 142		12 726
Matériel de transport	18 468	1 261	4 713	15 016
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 124	8 706		67 830
TOTAL	86 588	15 109	4 713	96 984
TOTAL GENERAL	86 588	15 109	4 713	96 984

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.général. agenc.aménag.divers	5 142				
Matériel de transport	1 261				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 706				
TOTAL	15 109				
TOTAL GENERAL	15 109				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	26 320				26 320
TOTAL	26 320				26 320

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	48 580		30 250		18 330
TOTAL	48 580		30 250		18 330
TOTAL GENERAL	74 900		30 250		44 650
Dont dotations et reprises d'exploitation			30 250		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 000		15 000
Autres créances clients	1 776 145	1 776 145	
Impôts sur les bénéfices	8 732	8 732	
Taxe sur la valeur ajoutée	92 964	92 964	
Débiteurs divers	56 571	56 571	
Charges constatées d'avance	55 246	55 246	
TOTAL	2 004 658	1 989 658	15 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	648 468	648 468		
Personnel et comptes rattachés	106 638	106 638		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 263	116 263		
Taxe sur la valeur ajoutée	318 997	318 997		
Autres impôts taxes et assimilés	34 731	34 731		
Autres dettes	72 792	72 792		
TOTAL	1 297 889	1 297 889		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	80.0000	1 250			1 250

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	306 216
Autres créances	3 000
Total	309 216

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 191
Dettes fiscales et sociales	172 162
Autres dettes	14 400
Total	202 754

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	55 246
Total	55 246

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 250 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 250 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				32 231	32 231
Redevances payées - exercice				3 568	3 568
Total				3 568	3 568
Redevances restant à payer - à un an au plus - entre 1 et 5 ans				7 136 24 976	7 136 24 976
Total				32 112	32 112
Valeur résiduelle - entre 1 et 5 ans				0	0
Total				0	0

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Toutefois, nous avons réalisé une valorisation des engagements au 31 mars 2021 suivant les critères suivants :

- Méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO)
- Taux d'actualisation brut de 0.42 %
- Turn over faible
- Départ volontaire à la retraite à 62 ans.

Compte tenu des éléments ci-dessus, la valorisation de l'engagement se monte à la somme de 207 017 € au 31 mars 2021.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGULARISATION DE TIERS	1 555	77180000
- PRODUITS DE CESSIONS	1 000	77520000
Total	2 555	
Charges exceptionnelles		
- REGULARISATION DES COMPTES DE TIERS	4 021	67180000
Total	4 021	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REPRISE AVANTAGE EN NATURE	14 539
Total	14 539

SAUNIER SERGE Président

A.C.E TECH
(ACTIVITE DE CONSEILS ET D'ETUDES TECHNIQUES)
Société par actions simplifiée au capital 100 000 euros
Siège social : 9, rue de Morsang
91360 VILLEMOISSON-SUR-ORGE
485 281 299 RCS EVRY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le vingt neuf septembre,
A dix sept heures,

Les associés de la société A.C.E TECH se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Serge SAUNIER, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Nour-El-Houda SAUNIER est désignée comme Secrétaire de séance.

La société CAP FIDUCIAIRE ET GESTION, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mars 2021,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés à l'associée ou tenus à sa disposition dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021 et quitus au Président
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Non renouvellement du mandat de commissariat aux comptes.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal pour un montant de 21 522 euros ayant donné lieu à une imposition de 6 026 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter et de répartir le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2021, d'un montant de 32 974,91 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale rappelle que les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 mars 2020

24 214 euros, soit environ 19,40 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 210 euros

Exercice clos le 31 mars 2019

74 000 euros, soit environ 59,20 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 74 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2018 : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION – APPROBATION DES RAPPORTS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ces rapports, en approuve les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION – REMUNERATION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale prend acte qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, Monsieur Serge SAUNIER a perçu une rémunération brute annuelle de 241 527 euros au titre de ses fonctions de Président et décide de porter le niveau de rémunération à 315 500 euros pour l'exercice ouvert au 1^{er} avril 2021 et ce, jusqu'à toute décision contraire.

Il peut également prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION – FIN DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat du commissaire aux comptes est arrivé à son terme. Compte tenu des modifications des règles de désignation et de renouvellement des mandats liées à la loi PACTE, la société ACETECH n'est pas dans l'obligation de renouveler le mandat du commissaire aux comptes.

En conséquence, l'assemblée décide donc de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la société CAP FIDUCIAIRE, 7 rue TAINÉ à PARIS (75012) et ne pas renouveler non plus le mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Hervé PERRIN, 7, rue Charles TULEU à MONTMORENCY (95160).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RESOLUTION

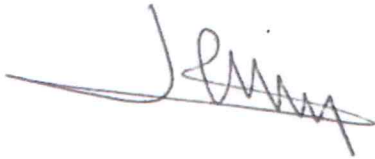
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la secrétaire de séance.

Serge SAUNIER



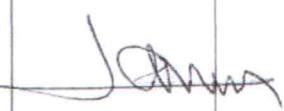
Nour-El-Houda SAUNIER



A.C.E TECH
(ACTIVITE DE CONSEILS ET D'ETUDES TECHNIQUES)
Société par actions simplifiée au capital 100 000 euros
Siège social : 9, rue de Morsang
91360 VILLEMORISSON-SUR-ORGE
485 281 299 RCS EVRY

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 SEPTEMBRE 2021

Associés. Nom, prénoms, adresse	NOMBRE DE PARTS	NOMBRE DE VOIX	MANDATAIRES (Nom, prénoms, adresse)	SIGNATURES
Monsieur Serge SAUNIER 2, Bis avenue des Rossignols 91360 VILLEMORISSON SUR ORGE	750	750	Serge SAUNIER 2 B AVENUE DES ROSSIGNOLS 91360 VILLEMORISSON / O	
Madame Nour-El- Houda SAUNIER 2, Bis avenue des Rossignols 91360 VILLEMORISSON SUR ORGE	500	500	Nour-El-Houda SAUNIER 2 B, avenue des Rossignols - 91360 VILLEMORISSON / ORGE	
Total	1 250	1 250		

Le Président de séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que les associés sont présents, totalisant 1 250 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 1 250 voix.

Le Président de séance

